

LE STATUT DE L'AUTEUR ET DU LECTEUR
DANS L' *ÉMILE* DE ROUSSEAU

Kentarô ÔYAMA
Université de Tours – ICD

Introduction

Émile ou de l'éducation fut censuré dès sa publication en 1762, probablement parce qu'il contenait, dans « La profession de foi du vicaire savoyard », une critique des dogmes de l'Église catholique. Cette censure provoqua un grand bouleversement dans la vie de l'auteur. Celui-ci accordait une importance particulière à cet ouvrage. Rousseau écrit par exemple : « [...] l'*Émile* [...] m'avait coûté vingt ans de méditation et trois ans de travail¹ [...] », ou encore : « [...] l'idée de ma mémoire déshonorée après moi dans mon plus digne et meilleur livre m'était effroyable² ». Dans une de ses « Lettres à Malesherbes », il écrit que l'*Émile* est inséparable du *Discours sur les sciences et les arts* (1750) et du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755). Puis vers la fin de sa vie, il fait dire à l'un des protagonistes de ses *Dialogues* qu'il avait trouvé dans l'*Émile* la pensée la plus fondamentale de toute son œuvre : le principe de la bonté naturelle de l'homme. On peut dire que l'*Émile* constitue, aux yeux de l'auteur lui-même, le ressort le plus important de son œuvre.

Rousseau écrivait en 1763 : « J'ai écrit sur divers objets, mais toujours dans les mêmes principes³ [...] ». En effet, il développe de diverses manières le principe que « la nature a fait l'homme heureux et bon mais que la société le déprave et le rend misérable⁴. » Cependant, sa relation avec le lecteur évolue avec le temps. Dans les œuvres théoriques des années 1750, il cherche à édifier ses lecteurs à la manière des philosophes grecs de l'Antiquité. Dans les œuvres autobiographiques de la fin de sa vie, alors qu'il s'était retiré loin du monde, il en appelle au contraire à la mansuétude du lecteur. L'*Émile* fut rédigé dans l'intervalle, à une époque où l'auteur, bien qu'il vécût déjà loin du monde, poursuivait encore son œuvre en tant que philosophe. Dans cet article, nous nous demanderons comment ce statut particulier se décèle dans la méthode et la rhétorique du discours.

Jusqu'à ce jour, la question du rapport entre l'auteur et le lecteur a fait l'objet de plusieurs études. Ainsi, Robert Ellrich écrit que Rousseau, en rédigeant l'*Émile*, était embarrassé par le décalage qu'il pressentait entre le lecteur idéal et celui de la réalité, et qu'il en vient à renoncer finalement au désir de convaincre⁵. Janie Vanpée soutient au contraire que le lecteur est

1 Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions, Œuvres complètes*, publiées sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », tome I, 1959, 386. Les citations des œuvres de Rousseau se réfèrent à cette édition que nous indiquons *infra* par l'abréviation OC.

2 *Ibid.*, 568.

3 *Lettre à Beaumont*, OC IV, 928.

4 *Dialogues*, OC I, 934.

5 ELLRICH, 1969.

placé dans la position de l'élève face à son précepteur⁶. Masano Yamashita met en évidence les divers aspects de la personnalité d'Émile pour montrer que l'ouvrage ne permet pas une lecture linéaire⁷. Enfin, Christine Hamann démontre l'originalité de Rousseau en revisitant l'ouvrage du point de vue de « l'art de plaire⁸ ». Ces différentes études se concentrent sur les techniques mises en œuvre pour convaincre le lecteur, mais ne soulignent le parallèle qui s'instaure entre le précepteur et son élève, d'une part, et entre le lecteur et l'auteur, d'autre part. Pour approfondir cette question, nous interrogerons la double relation qui se noue à travers la rhétorique du discours entre l'auteur et ses lecteurs dans la réalité et dans la fiction.

Notre article se divise en deux parties. Dans la première partie, nous donnons une présentation de l'*Émile* pour montrer qu'une pensée paradoxale se déploie dans cette œuvre. Dans la seconde, nous montrons que la distance géographique qui sépare l'auteur et le lecteur se double d'une distanciation opérée par la fiction romanesque. Enfin, nous nous interrogerons sur la nature de la relation qui, dans l'*Émile*, se noue entre l'auteur et le lecteur.

La relation entre l'auteur et l'œuvre

Présentation de l'*Émile* : une recherche de la bonté naturelle

Rousseau écrit dans l'*Émile* : « Notre véritable étude est celle de la condition humaine. Celui d'entre nous qui sait le mieux supporter les biens et les maux de cette vie est à mon gré le mieux élevé⁹ [...] ». Nous avons vu que l'*Émile* constitue un élément important de sa réflexion théorique¹⁰, et même, qu'il est inséparable du *Discours sur les sciences et les arts* (1750) et du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* (1755) :

Tout ce que j'ai pu retenir de ces foules de grandes vérités qui dans un quart d'heure m'illuminaient sous cet arbre, a été bien faiblement épars dans les trois principes de mes écrits, savoir ce premier discours [Rousseau parle ici du *Discours sur les sciences et les arts*], celui sur l'inégalité, et le traité de l'éducation, lesquels trois ouvrages sont inséparables et forment ensemble un même tout¹¹.

On voit que l'*Émile*, à ses yeux, n'est pas un simple traité de l'éducation, mais qu'il constitue un pilier de sa réflexion théorique sur la condition humaine.

Son hypothèse la plus fondamentale tient dans la bonté de l'homme dans l'état naturel. Il définit ainsi son point de vue dans l'*Émile* : « Posons pour maxime incontestable que les premiers mouvements de la nature sont toujours droits : il n'y a point de perversité originelle dans

6 VANPÉE, 1990 : 156-176.

7 YAMASHITA, 2017.

8 HAMMANN, 2011.

9 *L'Émile*, OC IV, 252.

10 *Les Confessions*, OC I, 386.

11 *Lettres à Malesherbes*, OC I, 1136.

le cœur humain ; il ne s'y trouve pas un seul vice dont on ne puisse dire comment et par où il y est entré¹². » L'éducation idéale qu'il imagine à partir de ce principe est souvent appelée par les spécialistes « négative » dans le sens où elle vise à défendre la qualité originelle de la nature contre l'avilissement inhérent à la société¹³.

C'est pour développer sa théorie que Rousseau crée la fiction de l'*Émile*, dont le personnage éponyme est inspiré par la réalité ordinaire : « Quand je pourrais choisir, je ne prendrais qu'un esprit commun, tel que je suppose mon élève¹⁴. » Bien qu'il vise à généraliser sa théorie en l'illustrant d'un exemple banal, Rousseau caractérise néanmoins son sujet en précisant : « Émile est orphelin¹⁵. » En présentant ce personnage à la fois dans une perspective générale et dans sa singularité individuelle, il le place dans un monde très ressemblant à celui de la réalité.

La première partie du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* se conclut ainsi :

[...] outre que ces conjectures [les conjectures de l'état naturel] deviennent des raisons, quand elles sont les plus probables qu'on puisse tirer de la nature des choses et les seuls moyens qu'on puisse avoir de découvrir la vérité, les conséquences que je veux déduire des miennes ne seront point pour cela conjecturales¹⁶ [...].

On voit ici que, lorsque les conjectures procèdent d'une rationalisation des phénomènes en vue d'en découvrir la nature originelle, elles peuvent se constituer comme un principe de raison. L'hypothèse fondamentale de Rousseau réside dans cette vérité de l'état de nature qu'il institue au titre d'une vérité universelle et sans exception.

À partir du second *Discours*, Rousseau emploie ce procédé de manière élaborée et consciente, développant sa réflexion théorique à travers une fiction illustrant la transformation de l'état de nature à l'état social. Du second *Discours* jusqu'à l'*Émile*, la plupart de ses œuvres se construisent à travers une narration à visée théorique, où le cheminement de la pensée se règle sur le développement progressif de la narration.

Une pensée paradoxale au fondement de l'œuvre

Au moment où il écrivait cet ouvrage, Rousseau avait déjà abandonné cinq enfants. Il reconnaît ce geste pour la première fois dans les *Confessions*. Nous vérifions dans le passage suivant que, lorsqu'il écrivait l'*Émile*, il avait bien conscience d'avoir lui-même abandonné ses enfants.

12 *L'Émile*, OC IV, 322.

13 Dans l'*Émile*, l'élève évolue à travers les relations sociales sous la surveillance du précepteur. C'est pourquoi Rousseau utilise le terme de « gouverneur » plutôt que celui de « précepteur ».

14 *Ibid.*, 266.

15 *Ibid.*, 267.

16 *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, OC III, 162.

En méditant mon traité de l'éducation, je sentis que j'avais négligé des devoirs dont rien ne pouvait me dispenser. Le remords enfin devint si vif qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Émile*, et le trait même est si clair qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher¹⁷.

Il apparaît ici un décalage entre le développement théorique qui se déploie dans un raisonnement intellectuel sans faille, et le bouleversement qui a pu en constituer l'origine dans le vécu personnel de Rousseau. Consciemment ou inconsciemment, le remords d'avoir abandonné ses propres enfants pourrait avoir motivé cette profonde réflexion sur la protection de l'enfance à travers les principes de l'éducation.

Au cours de son enfance, Rousseau lisait beaucoup. Il a probablement été influencé par les nombreux ouvrages qu'il empruntait à son père, et qui étaient souvent des ouvrages peu appropriés à son âge. De son propre aveu, ce sont ces lectures qui l'ont formé. Et pourtant, malgré tout ce qu'il doit à la littérature, il affirme dans le premier *Discours* que ce sont les ouvrages littéraires qui sont à l'origine de la corruption sociale généralisée.

Prise dans les filets de l'organisation sociale, l'humanité est vouée à ne faire que le mal et à ne provoquer que des catastrophes, et l'éducation constitue le moyen de transmettre, diffuser et répandre cette inclination dans l'ensemble de la société. Le Livre 1 de *L'Émile* commence par les lignes suivantes :

Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme. [...] il ne veut rien tel que l'a fait la nature, pas même l'homme ; il le faut dresser pour lui, comme un cheval de manège ; il le faut contourner à sa mode, comme un arbre de son jardin.

Sans cela, tout irait plus mal encore, et notre espèce ne veut pas être façonnée à demi. Dans l'état où sont désormais les choses, un homme abandonné dès sa naissance à lui-même parmi les autres serait le plus défiguré de tous. Les préjugés, l'autorité, la nécessité, l'exemple, toutes les institutions sociales, dans lesquelles nous nous trouvons submergés, étoufferaient en lui la nature, et ne mettraient rien à la place. Elle y serait comme un arbrisseau que le hasard fait naître au milieu d'un chemin, et que les passants font bientôt périr, en le heurtant de toutes parts et le pliant dans tous les sens¹⁸.

Dans la société telle qu'elle est décrite par Jean-Jacques Rousseau, le soin d'instruire et de façonner les enfants est nécessaire pour les défendre de cette même société qui les a fait naître et qui cherche à les façonner à sa manière, c'est-à-dire en les avilissant et en les dépravant.

On remarque ici, à la suite de Jean Starobinski, que, pour Rousseau, les romans, les

17 *Les Confessions*, OC I, 594.

18 *L'Émile*, OC IV, 245.

pièces de théâtre, la philosophie et la littérature elles-mêmes, sont facteurs de la dépravation de la nature humaine¹⁹. Mais une fois cette nature dépravée, paradoxalement, le remède employé par Rousseau est un traité de l'éducation, auquel il donne la forme d'une réflexion philosophique doublée d'une narration quasi-romanesque. La littérature et la philosophie sont données comme unique remède au mal qu'elles ont elles-mêmes engendrées.

À différents points de vue, le vécu de Rousseau paraît en décalage avec les idées qu'il professe dans son œuvre, mais en réalité, cette contradiction constitue en elle-même le socle d'une seule et unique pensée.

Une double distanciation de l'auteur

Une distance géographique et une distanciation romanesque

Rousseau écrit dans la « Préface » de l' *Émile* : « Un homme qui, *de sa retraite*, jette ses feuilles dans le public, [...] sans parti qui les défende, sans savoir même ce qu'on en pense ou ce qu'on en dit, ne doit pas craindre que, s'il se trompe, on admette ses erreurs sans examen²⁰. » Il se situe loin de la vie mondaine, dans un cadre campagnard qui le réjouit²¹. Néanmoins, c'est aux habitants de la ville qu'il adresse son ouvrage. Dans l' *Émile*, il ne s'adresse pas au même public que dans les *Discours*. Sa posture vis-à-vis du lecteur n'est pas la même.

Dans le Livre 6 des *Confessions*, Rousseau évoquera de nouveau son goût pour la vie campagnarde²². Mais dans l' *Émile*, son intention n'est pas d'exposer les bienfaits de la campagne. En soulignant le fossé qui sépare la société rurale et la société parisienne, il instaure une distance qui lui permet d'observer son sujet avec une meilleure objectivité. La qualité d'observation est un concept qui revient souvent sous sa plume. Autant le précepteur se doit d'observer son élève, autant celui-ci est sollicité pour observer les choses qui l'entourent. Dans le Livre 4 de l' *Émile*, le précepteur recommande à son élève d'observer les choses sans préjugé et sans parti pris. Telle est également l'attitude adoptée par Rousseau lui-même à travers cet ouvrage qu'il adresse à un public éloigné de lui. Cette distance participe d'un choix stratégique visant à regarder son objet avec lucidité afin d'en donner une observation juste. Dans certains passages, *Émile* est amené à rencontrer la société mondaine, mais le but de ces rencontres n'est

19 STAROBINSKI, 1989. Dans sa *Lettre à d'Alembert*, Rousseau écrit que le théâtre est un moyen de divertir les spectateurs de leurs penchants malfaisants : « Comme les empêcher [empêcher les particuliers] de s'occuper c'est les empêcher de mal faire, deux heures par jour dérobées à l'activité du vice sauvent la deuxième partie des crimes qui se commettraient, et tout ce que les spectacles vus ou à voir cause d'entretien dans les cafés et autres refuges de fainéants et fripons du pays, est autant de gagné pour les pères de famille, soit sur l'honneur de leurs filles ou de leurs femmes, soit sur leur bourse ou sur celle de leurs fils. » (OC II, 54). D'après lui, les habitants de Genève ne sont pas aussi corrompus que ceux de Paris, c'est pourquoi, conclut-il, il n'est pas nécessaire d'établir un théâtre à Genève.

20 *L'Émile*, OC IV, 241, nous soulignons.

21 « Vis-à-vis de ma fenêtre est un tertre sur lequel se rassemblent, pour jouer, les enfants du lieu. Quoiqu'ils soient assez éloignés de moi, je distingue parfaitement tout ce qu'ils disent, et j'en tire souvent de bons mémoires pour cet écrit. » (*Ibid.*, 294.)

22 *Les Confessions*, OC I, 225-226.

que de l'instruire des mœurs citadines, et ses relations avec les citadins sont empreintes de cette distanciation qui caractérise l'ouvrage. Dans le Livre 5 de l' *Émile*, il entreprend un voyage en Europe et le précepteur lui enseigne à cette occasion que, si le voyage permet de rencontrer des personnes de nationalités différentes, il vaut mieux les rencontrer dans des contrées rurales plutôt que dans les capitales où tous les habitants sont corrompus par les mêmes préjugés : « Les Français ne sont pas à Paris, ils sont en Touraine ; les Anglais sont plus Anglais en Mercie qu'à Londres et les Espagnols, plus Espagnols en Galice qu'à Madrid²³ ».

Si l'auteur de l' *Émile* se situe en retrait de la vie citadine, c'est le personnage du précepteur qui, à l'intérieur de l'ouvrage, justifie ce point de vue. La fiction de l' *Émile* crée en effet la distanciation nécessaire pour une observation mieux ciblée, plus juste et plus pénétrante.

Ainsi que l'écrit Laurence Mall, l'identité de la personne qui dit « je » dans l' *Émile* n'est pas toujours facile à discerner²⁴. À partir du Livre 2 où le personnage d'Émile entre en scène pour la première fois, il est parfois difficile de démêler si la première personne désigne Rousseau lui-même ou son double dans la fiction. Il existe en effet de nombreux passages dans lesquels le registre du discours n'est pas celui de la fiction. D'ailleurs, la plus grande partie de cet ouvrage est construite du point de l'auteur. C'est Rousseau lui-même qui assume la fonction auctoriale, en tant que philosophe et en tant que narrateur.

Par exemple, on trouve une scène dans le Livre 2 où Émile, son précepteur Jean-Jacques et le jardinier Robert tiennent une conversation au sujet des fèves qu'Émile a cultivées dans le jardin de Robert sans lui demander son autorisation. Lorsqu'il avait découvert les fèves, le jardinier les avait toutes arrachées dans un mouvement de colère. La conversation qui les réunit tous les trois se situe après cet épisode, et donne au précepteur l'occasion d'expliquer à son élève l'origine de la propriété. Dans ce passage entièrement narratif, le philosophe Rousseau s'efface derrière le personnage du précepteur.

On peut mentionner également, dans le Livre 3, le long passage relatant la rencontre avec un bateleur de foire. Dans cette scène, le précepteur élucide l'énigme du tour de prestidigitation effectué par le bateleur, et de retour à la maison, il encourage son élève à reproduire l'expérience. Celle-ci consiste à attirer un canard de cire qui flotte sur l'eau en lui présentant un morceau de pain dans lequel est caché une clé. Le canard de cire contient un aimant, de sorte que le public a l'impression que ce canard de cire obéit au même instinct que les canards vivants. Le lendemain, l'enfant et le maître retournent à la foire, et quand le bateleur a terminé son tour, l'enfant, tenant dans ses mains une clé cachée dans un morceau de pain, s'avance vers le canard de cire, et tout aussi bien que le bateleur, parvient à l'attirer en direction du morceau de pain. À la fin du passage, le précepteur et l'enfant reçoivent la visite du bateleur qui leur explique qu'il a perdu ses clients à la foire par la faute de leur vanité, et leur fait prendre conscience du mal qu'ils lui ont causé. Le précepteur, qui est en même temps le personnage et le narrateur de cette

23 *L'Émile*, OC IV, 850.

24 MALL, 2002.

histoire, conclut : « Je me blâme de ma molle facilité ; je promets à l'enfant de la sacrifier une autre fois à son intérêt, et de l'avertir de ses fautes avant qu'il en fasse²⁵ [...] ». Dans ce passage, la première personne désigne la personne du narrateur qui témoigne de son expérience en tant que précepteur. L'auteur, en tant que tel, s'efface derrière la fiction du narrateur. Il ne laisse aucune trace de son existence dans ce récit qui semble écrit par le personnage.

Mais l'auteur ajoute à son texte une note dans laquelle il s'exprime en son nom. Il écrit :

Je n'ai pas pu m'empêcher de rire en lisant une fine critique de M. de Formey sur ce petit conte. Ce joueur de gobelets, dit-il, qui se pique d'émulation contre un enfant et sermonne gravement son instituteur est un individu du monde des *Émiles*. Le spirituel M. de Formey n'a pu supposer que cette petite scène était en effet ce que je n'ai point dit. Mais combien de fois, en revanche, ai-je déclaré que je n'écrivais point pour les gens à qui il fallait tout dire²⁶ ?

A-t-on dû me supposer assez stupide moi-même pour donner naturellement ce langage à un bateleur ? Je croyais avoir fait preuve au moins du talent assez médiocre de faire parler les gens dans l'esprit de leur état. Voyez encore la fin de l'alinéa suivant [Il faut tout prévoir, et tout prévoir de fort loin]. N'était-ce pas tout dire pour tout autre que M. Formey²⁷ ?

L'auteur manifeste son existence dans cette note, sans doute parce qu'il était très fâché de la critique de M. de Formey. Mais il est remarquable qu'il n'ait rien changé dans le corps du texte. Par cette attitude, il signe véritablement l'œuvre de fiction contenue dans son traité de l'éducation. Pourquoi Rousseau se tient-il en recul par rapport au personnage du narrateur ? Nous en trouvons une explication dans la stratégie du discours qu'il déploie dans cette œuvre. À de nombreuses reprises, il souligne l'importance de l'exemple dans l'éducation des enfants. « Voici comment je m'y pris : moi, c'est-à-dire celui qui parle dans cet exemple²⁸ ». « L'exemple ! l'exemple ! sans cela jamais on ne réussit à rien auprès des enfants²⁹ ». Plus que l'explication du précepteur, la leçon administrée par l'exemple, parce qu'elle frappe l'esprit, reste gravée dans la mémoire bien mieux que les discours³⁰.

On voit que le « retrait » professé par Rousseau au début de l'*Émile* lui confère une marginalité qui n'est pas seulement géographique. Parce qu'il veut toucher son lecteur à une distance éloignée de lui, il lui donne l'éducation d'*Émile* en exemple de ce que pourrait être une

25 *L'Émile*, OC IV, 440.

26 *Ibid.*, 1420. D'après l'édition de la Pléiade, cette citation, ainsi que la suivante, se trouve, dans l'exemplaire de l'édition originale annoté par Rousseau en vue d'une nouvelle impression (ayant appartenu à F. Coindet ; Genève, Bibliothèque publique et universitaire, Rés. Cc 12). Cf. *Émile*, OC IV, p. 1288.

27 *Ibid.*, 1421.

28 *Ibid.*, 393.

29 *Ibid.*, 722.

30 « Je n'aime point les explications en discours ; les jeunes gens y font peu d'attention et ne les retiennent guère. Les choses ! les choses ! Je ne répéterai jamais assez que nous donnons trop de pouvoir aux mots : avec notre éducation babillarde nous ne faisons que des babillards. » (*Ibid.*, 477.)

éducation parfaitement réussie. Autrement dit, la distance qui le sépare du lecteur se traduit par l'exemple. On pourrait dire que la fiction de l' *Émile* se donne comme un exemple illustrant le cheminement de sa pensée.

La relation entre l'auteur et le lecteur

Aux yeux de Rousseau, les lecteurs contemporains ne sont pas des lecteurs bienveillants. Après la publication de son premier *Discours*, il a connu la célébrité en s'engageant dans la polémique. Il n'en a pas forcément été heureux. Ainsi que l'a montré Antoine Lilti, sa célébrité l'a exposé à la curiosité des autres³¹. Dans les lettres qu'il écrivit à l'époque, il se plaint d'être souvent mal compris, et critique certains lecteurs incapables de saisir sa pensée. Il y a tout lieu de penser que cette polémique fut causée par la nouveauté de ce *Discours* qui ne ressemblait à aucun autre, et développait un point de vue fort différent de celui des philosophes des Lumières.

De même, l' *Émile* présente un contenu très différent de ce qu'on aurait attendu d'un philosophe du XVIII^e siècle. Rousseau lui-même reconnaît sa faiblesse. Il écrit dans la « Préface » : « On croira moins lire un traité d'éducation que les rêveries d'un visionnaire sur l'éducation³² ». Pour cette raison, on peut croire qu'il ne s'attend pas à la bienveillance du public.

Dans son ouvrage, il interpelle directement le lecteur : « Lecteurs vulgaires, pardonnez-moi mes paradoxes : il en faut faire quand on réfléchit ; et, quoi que vous puissiez dire, j'aime mieux être homme à paradoxes qu'homme à préjugés³³ ». Il attire l'attention du lecteur sur les points saillants de sa critique des théories ordinaires : « Lecteurs, remarquez, je vous prie, dans cet exemple et dans cent mille autres, comment, fourrant dans la tête des enfants des mots qui n'ont aucun sens à leur portée, on croit pourtant les avoir fort bien instruits³⁴ ». Le lecteur est également appelé à prendre patience. Il est, du point de vue de l'auteur, un adversaire auquel il rend la monnaie de son impatience :

Me voici de nouveau dans mes longs et minutieux détails. Lecteurs, j'entends vos murmures, et je les brave : je ne veux point sacrifier à votre impatience la partie la plus utile de ce livre. Prenez votre parti sur mes longueurs ; car pour moi j'ai pris le mien sur vos plaintes³⁵.

À travers ces citations transparaît une image du lecteur idéal : un lecteur qui pardonne à l'ouvrage son caractère paradoxal, qui suit docilement le chemin indiqué par l'auteur, même si ce cheminement est parfois méandreux. Mais c'est à lui que Rousseau confie le jugement de sa théorie : « On me dira que je rêve aussi ; j'en conviens : mais [...] je donne mes rêves pour des

31 LILTI, 2014.

32 *L'Émile*, OC IV, 242.

33 *Ibid.*, 323.

34 *Ibid.*, 330.

35 *Ibid.*, 437.

rêves, laissant chercher au lecteur s'ils ont quelque chose d'utile aux gens éveillés³⁶. »

Rousseau prévoit la réaction du lecteur ordinaire. Il le prévient de la difficulté qu'il éprouvera pour admettre la théorie qui lui est proposée, et sollicite son attention dans les passages difficiles. À une autre occasion, il ralentit le pas et marche à côté de lui, le félicitant d'avoir si bien compris sa théorie³⁷. Dans un passage du Livre 4, il s'adresse au lecteur pour lui dire que cette parole qui vient d'être prononcée, contrairement à ce qu'il pense, n'est pas celle du précepteur s'adressant à Émile. C'est sa parole à lui, Rousseau, qui s'adresse directement au lecteur : « Souvenez-vous que ce n'est plus de mon élève que je parle ici, c'est du vôtre³⁸ ». Dans ce passage, il en appelle à la responsabilité du lecteur en tant que précepteur.

Rousseau plante une fiction dans laquelle un garçon des plus ordinaires devient l'objet d'une éducation administrée par un précepteur. La distanciation que permet la forme quasi-romanesque de l'œuvre est ce qui lui permet d'exercer sa méthode d'éducation sur un enfant, un enfant comme les autres, mais un enfant imaginaire sur lequel il bâtit son exemple. Dans la fiction, le précepteur témoigne d'une faculté d'observation peu commune, et relate, en tant que narrateur, l'évolution de cet enfant qu'il a en charge de gouverner. L'acuité de ses observations procède du regard porté par Rousseau sur ses contemporains : un regard d'autant plus acéré qu'il les regarde de loin, et un regard double, puisqu'il regarde, d'un côté, vers la fiction qu'il est en train de construire, et de l'autre, vers la réalité du lecteur contemporain.

Dans la construction de l'ouvrage de Jean-Jacques Rousseau, la fiction de l'Émile se double d'un traité de philosophie dans lequel l'auteur s'emploie à « gouverner » son lecteur, ainsi que nous l'avons montré, en sorte qu'il développe à son tour une réflexion sur l'éducation qu'il donne à ses enfants. Dans cette perspective, nous sommes nous-mêmes, lecteurs, placés en objet d'une éducation administrée par l'auteur.

Conclusion

Dans l' *Émile*, Rousseau transforme la fiction en un moyen de guider moralement la population urbaine corrompue. Cette approche est bien sûr partagée par un grand nombre de ses contemporains. On pense aux contes philosophiques de Voltaire, aux *Aventures de Télémaque* de Fénelon, et à bien d'autres œuvres du XVII^e et du XVIII^e siècles qui se caractérisent par leur portée morale. La singularité de l'œuvre de Rousseau réside dans son caractère dissident. En effet, Rousseau considérait le passage de l'état naturel à l'état social comme irréversible, et la dépravation qu'il entraîne comme inéluctable. Sa conviction idéologique lui faisait un devoir de prévenir ses semblables afin qu'ils ouvrent les yeux. Son traité de l'éducation apparaît ainsi

36 *Ibid.*, 351.

37 « Je crois qu'en suivant celle [la route] que j'ai marquée, votre élève achètera la connaissance des hommes et de soi-même au meilleur marché qu'il est possible ; que vous le mettez au point de contempler les jeux de la fortune sans envier le sort de ses favoris, et d'être content de lui sans se croire plus sage que les autres. » (*Ibid.*, p. 542.)

38 *Ibid.*, 663.

comme un moyen qui leur est donné pour leur affranchissement.

Cherchant à faire de l'éducation le moyen de préserver la bonté intrinsèque de l'homme, Rousseau détaille le processus d'éducation de l'*Émile* pour incarner sa théorie. D'un côté, il assume sa fonction auctoriale quand il souligne la distance géographique qui le sépare de ses lecteurs ; de l'autre, il endosse le rôle de narrateur dans un fiction visant à représenter, à travers un exemple, ce que pourrait être une éducation idéale. La distanciation entre l'auteur et le lecteur se double du recul opéré par le narrateur dans la fiction. Nous voyons dans cette construction la dualité du regard auctorial, tourné d'un côté vers la fiction d'un élève imaginaire, et de l'autre, vers le lecteur de la réalité. À travers cette structure en miroir, l'éducation d'Émile par Jean-Jacques, son précepteur fictif, se superpose à l'éducation du lecteur par Rousseau. Nous, lecteurs de toutes les époques, sommes à la fois témoins de l'éducation prodiguée par Jean-Jacques sur Émile, et sujets d'un enseignement qui nous est prodigué par Rousseau dans l'*Émile*. Dans la suite de notre recherche, nous nous appliquerons à suivre le fil de cette double distanciation qui, à nos yeux, constitue un élément structurant de la composition sous la plume de Jean-Jacques Rousseau.

Bibliographie sélective**Œuvres de Jean-Jacques Rousseau**

- ROUSSEAU Jean-Jacques (1959-1995), *Œuvres complètes*, publiées sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade ».
- (2009), *Émile ou de l'éducation*, présentation et note par André Charrak, Paris, GF Flammarion.

Études générales

- AMOSSY Ruth (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris, PUF.
- BONHÔTE Nicolas (1992), *Jean-Jacques ROUSSEAU, Vision de l'histoire et autobiographie, Étude de Sociologie de la Littérature*, Lausanne, L'Âge d'Homme.
- CHANTELOUBE Isabelle (2007), *La Scène d'énonciation de R. Étude des dispositifs dans les « incipit » des œuvres de R.*, Paris, Honoré Champion.
- CHARTIER Roger (dir.) (1985), *Pratiques de la lecture*, Paris, Rivages.
- DARNTON Robert (1984), *The Great Cat Massacre: And Other Episodes in French Cultural History*, New York, Basic Books.
- DELORMAS Pascale (2008), « L'image de soi dans les "autographies" de Rousseau », *Argumentation et Analyse du Discours*. URL : <http://journals.openedition.org/aad/311> ; DOI : 10.4000/aad.311.
- DURAND Béatrice (2009), « À la recherche du lecteur introuvable dans l'*Histoire du précédent écrit* », *Études Jean-Jacques Rousseau*, vol. 17, Montmorency, Musée Jean-Jacques Rousseau, p. 57-64.
- ELLIS Madeleine B. (1983), « Le Nouveau Socrate », *Diderot Studies*, t. 21, Genève, Librairie Droz, p. 77-93.
- ELLRICH Robert (1969), *Rousseau and his reader. The Rhetorical Situation of the Major Works*, Chapel Hill, University of North Carolina Press.
- FISH Stanley (1980), *Is There a Text in This Class? The Authority of Interpretive Communities*, Massachusetts, Harvard University Press.
- (2007), *Quand lire, c'est faire. L'autorité des communautés interprétatives*, préf. Yves Citton, traduction de l'anglais par Étienne Dobenesque, Paris, Les Prairies Ordinaires, coll. « Penser/Croiser ».
- HAMMANN Christine (2011), *Déplaire au public : le cas Rousseau*, Paris, Classique Garnier.
- HARTLE Ann (1983), *The modern Self in Rousseau's Confessions: a reply to St Augustin*, Notre Dame (Indiana), University of Notre-Dame's Press.
- KOSHI Morihiko (2011), *Les Images de soi chez Rousseau : l'autobiographie comme politique*, Paris, Classiques Garnier.
- LAMY Bernard (1998), *La Rhétorique ou l'art de parler*, [Première édition : 1675], éd. Christine Noille-Clauzade, Paris, Honoré Champion.
- LEDoux Aurélie (2011), « Le cercle du lecteur chez JJR », *Cahiers philosophiques* (en ligne),

p. 85-95: <https://www.cairn.info/revue-cahiers-philosophiques1-2011-1-page-85.htm>.

LILTI Antoine (2014), *Figure publiques – L'invention de la célébrité 1750-1850*, Paris, Fayard.

MALL Laurence (2002 :04), *Émile ou les figures de la fiction*, Oxford, Voltaire Foundation.

MAN Paul de (1979), *Allegories of Reading: Figural Language in Rousseau, Nietzsche, Rilke, and Proust*, New Haven, Yale University Press, 1979.

PERRIN Jean-François (2011), *Les images de soi chez Rousseau : l'autobiographie comme politique*, Paris, Classiques Garnier.

STAROBINSKI Jean (1971), *La transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, coll. « Tel ».

— (1989), *Le remède dans le mal. Critique et légitimation de l'artifice à l'âge des Lumières*, Paris, Gallimard.

VANPÉE Janie (1990), « Rousseau's *Emile ou de l'éducation*: A Resistance to Reading », *Yale French Studies*, n°. 77, New Haven, Yale University Press, p. 156-176.

YAMASHITA Masano (2017), *Jean-Jacques Rousseau face au public : problèmes d'identité*, Voltaire Foundation, Oxford, University of Oxford.